

COMMUNE de MIRANDE



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 11 Février 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	19	Pour : 21 Contre : Abstentions :

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 05 Février, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
Publication

ÉTAIENT PRESENTS : MM. FANTON, DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, Mme LUBAS, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, MM. FORGUES, BARBARA, VIDAL, LARAN, Mmes ABADIE, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

ÉTAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : MME LASSALLE à Mme ABADIE et Mme CHARLIER à Mme LUBAS.

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSEES : Mmes GABARROT et MENDES.

M. Thierry VIDAL est désigné secrétaire de séance.

2025.01.05 - BUDGET PRINCIPAL – PROJET D'ENCAISSEMENT D'UNE PARTICIPATION DU CLUB DE PETANQUE MIRANDAIS POUR LA CREATION DES TERRAINS DE PETANQUE

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée, que dans le cadre de la création des terrains de pétanque réalisés par les agents des Services Techniques de la Commune, le club de pétanque mirandais souhaite apporter une contribution financière de 5 000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise l'encaissement de cette participation financière pour un montant de 5 000 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Secrétaire,
Thierry VIDAL

Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 13/02/2025

Le Maire,
Patrick FANTON

